

**TS
ERS
RAY**

**ant mordu
saint-bernard**

ation d'être le plus doux
Pourtant, comme à Lille-midi, dimanche soir, c'est qu'un saint-bernard s'en n enfant. Vers 22 h 30, le 12 ans joue dans la rue, z lui. Il se fait attaquer par an, nommé Beethoven, à vient tout juste d'ouvrir le, s priorité. L'enfant, flanc gauche de plusieurs m de profondeur, est sorti de dimanche à lundi du vitalier de Coulommiers, ses points de suture.

**N DE LA FERTÉ-
OUARRE**

**apture de câble
e le trafic**

que encore de continuer
pour les usagers de la ligne aâteau-Thierry. En cause : e de câble qui aurait été mat, sous le tunnel de e-t-Marne, provoquant des au niveau des caténaires. es, seule une voie sur deux, alution. En conséquence, s hier soir n'indiquaient s Paris-Meaux avant mmatin et un train sur deux t-directs. La SNCF espère fic en fin de matinée.

**RE
SEINE-
MARNE**

ORT DE ROISSY

**e du stage
rnnance**

**s étudiants à la re-
n stage en alternance en t attendu aujourd'hui au alternance à la Maison de ment de Paris-Charles de e journée organisée par le Paris en collaboration mployé, de 10 heures à Une dizaine d'entreprises gganismes de formation y esentés.**

**ns à la Maison de l'environ-
développement durable
les-de-Gaulle :**

32.

S-SUR-MARNE

BUSSY-SAINT-GEORGES

Pour l'opposition, Epamarne doit 70 M€ à la commune

Et si la dette de Bussy-Saint-Georges était en grande partie due au désengagement de l'Etat ? Cet argument, brandi régulièrement par Hugues Rondeau, le maire (PR), vient de recevoir le soutien inattendu de ses propres opposants. Dans une lettre envoyée la semaine dernière au préfet de Seine-et-Marne, les élus municipaux du groupe d'opposition Bussy gagnant affirment que l'Etablissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (Epamarne) doit 70 M€ à la commune.

A l'origine de ce recours : un rapport d'observations rendu en septembre 2009 par la chambre régionale des comptes, qui fait apparaître « un défaut de financement des équipements publics des zones d'aménagement concerté (ZAC) de l'opération d'intérêt national (OIN) de Bussy-Saint-Georges depuis 1989, de l'ordre de 70 M€ ».

L'établissement public se défend de réaliser des marges

Selon les trois conseillers d'opposition, ces financements auraient dû être assumés par Epamarne, mais l'ont finalement été par la commune de Bussy-Saint-Georges... dont l'endettement atteint précisément 75 M€. Pour Yann Dubosc, de Bussy gagnant, les choses sont claires : « Epamarne a abandonné illégalement ses compétences à la commune, avec la complicité de l'Etat et la mairie n'a rien fait pour s'y op-



BUSSY, LE 10 MAI. Yann Dubosc, Nabia Pisi et Son Khou (de gauche à droite), élus de Bussy gagnant, lors du débat d'orientation budgétaire. Ils dénoncent dans une lettre au préfet le désengagement d'Epamarne sur le développement de la commune. (LP/AP.)

poser. » « Faux », répond Florent Perez, le directeur de cabinet du maire qui rappelle que « la plupart des décisions incriminées ont été prises sous le mandat du précédent maire d'Hugues Rondeau ». Ce dernier affirme que « la mairie négocie pied à pied au quotidien avec Epamarne, notamment concernant le finance-

ment des équipements du futur éco-quartier du Sycomore (NDLR : un projet de 5 000 logements dont 20 à 30 % sociaux dans l'est de Bussy) ».

« Le recours de l'opposition est sans fondement juridique », affirme le responsable... qui souligne que « même si elle a pu être contestable sur le principe par le passé, l'action d'amé-

nagement d'Epamarne à Bussy-Saint-Georges reste conforme au droit ». Quoi qu'il en soit, selon les élus minoritaires le développement de Bussy s'est révélé particulièrement rémunérateur pour l'établissement public d'aménagement : « Epamarne vend un foncier viabilisé, encaisse cette somme et demande à la commune de financer sur ses fonds propres les équipements prévus » (de la ZAC) expliquent dans leur courrier Yann Dubosc et son équipe... Selon eux, ce désengagement financier permettrait à l'établissement public d'« appliquer une marge commerciale de plus de 20 % » sur la revente de ces terrains autrefois expropriés pour construire la ville nouvelle de Bussy-Saint-Georges.

Des conclusions fantaisistes pour Pascal Berteaud. Le directeur d'Epamarne rappelle qu'« un établissement public n'a pas vocation à faire des marges » et précise que « le produit des ventes de terrain reste à Epamarne, sert à payer les salariés de l'établissement public, ou à soutenir l'activité dans le bâtiment en période de crise... »

Quant au développement de Bussy-Saint-Georges, l'Etablissement public d'aménagement y a selon son directeur consacré « 23 M€ depuis les années 1990 »... auxquels s'ajoutent 30 M€ apportés par l'Etat. Une enveloppe qui se situe selon Pascal Berteaud « dans la moyenne des sommes allouées aux villes nouvelles ».

AURÉLIEN PEROL

EN IMAGE

THORIGNY-POMPONNE, HIER MATIN

